

# INFO SAUVIAT N° 39

1<sup>er</sup> trimestre 2018



## Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00

Jeudi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 15h00 et Samedi : 08h00 – 12h00

Site internet : [www.sauviat.fr](http://www.sauviat.fr)

## Permanences du Maire :

Mardi: 09h30 – 12h00 - Samedi: 09h30 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

*Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année*

# 2018

## LE MOT DU MAIRE

À l'heure où l'Etat fragilise nos communes rurales en rendant nos dotations plus incertaines, en particulier avec la réforme de la Taxe d'Habitation, qui entrera en vigueur entre 2018 et 2020, pour maintenir nos projets importants, une inlassable recherche de soutiens extérieurs sera nécessaire et de plus en plus dure, vu les baisses de dotations à toutes les collectivités (départements, Sénat, Assemblée Nationale...).

Malgré ces contraintes, l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une bonne année et surtout une très bonne santé à vous ainsi qu'à vos proches.

## INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

### La boîte à donner :

La boîte à donner sauviatoise remporte un vif succès. Elle est très fréquentée depuis sa création. Nombre d'objets ont transité par la boîte et ont fait des heureux grâce à vous !

Un petit bémol tout de même nécessite un petit rappel. Le concept de la boîte à donner est le dépôt d'objets en bon état, comme ceux que l'on donnerait à des amis. Merci donc de respecter ce principe et de ne pas déposer d'objets trop abîmés ni de vêtements sales. Le dépôt de sous-vêtements est également à proscrire. Comptant sur votre collaboration, nous vous souhaitons de bons échanges !

*Nota : un tableau sera bientôt mis à votre disposition. Il sera notamment destiné à l'apposition d'annonces concernant des objets de gros volume qui ne peuvent être déposés dans le local, avec une partie « Donne » et une partie « Recherche ».*

### Pour information :

Les chasseurs de Sauviat vont organiser, au cours du premier trimestre 2018, des rondes de nuit pour le comptage du gibier. Ils passeront la nuit avec des véhicules de type 4x4 et éclaireront les zones de chasse avec des projecteurs. Il est prévu quelques passages sur la période.

## C.C.A.S. :

### Arbre de Noël 2017 :

Le 25 novembre 2017, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation.

Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés par le CCAS avec la distribution de cadeaux et d'un goûter.

Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



### Repas de Noël 2017 :



Le 10 décembre 2017, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité. Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

**Remerciements** : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

**Les dépenses du CCAS pour l'année 2017** : Dépenses totales : 8 691€

Dont → 5 774€ de dépenses de Noël : 1 860€ pour le colis des anciens, 2 645€ pour le repas de Noël, 1 269€ pour le Noël des enfants (jouets et goûter)

→ 2 327€ d'aide aux transports scolaires

→ 518€ de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens

→ 72€ de charges diverses

## ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE :

### **Bougeons ensemble : Marché de Noël 2017**

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a eu beaucoup de succès dimanche 19 novembre 2017, de nombreux visiteurs sont venus faire le tour des stands pour choisir leurs cadeaux de Noël. Il est vrai que l'association s'était mobilisée pour attirer les exposants qui n'avaient pas tous trouvé de place dans la salle et occupaient le préau. Les commerçants et producteurs présents offraient un grand choix de belles et bonnes choses. Les organisateurs, qui avaient invité le Père Noël, étaient ravis de l'affluence qui souscrivait à une tombola, avec pour lot un panier garni, remporté par Madame MARCHESE de La Charreyre.



### **Assemblée générale**



la nouvelle année.

L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 05 janvier 2018 dans la salle d'animation, en présence d'une trentaine de personnes et de nombreux jeunes invités. Le Président est revenu sur les nombreuses activités de ce petit club dynamique qui compte une quarantaine de membres. L'assistance a approuvé le succès des animations 2017. Le Président et le Trésorier ont présenté les animations qui auront lieu en 2018. Le 7 février, le club fera sauter les crêpes au cours d'un joyeux après-midi. Le bureau de l'association a été reconduit et les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la

### **Comité d'animation : Loto 2017 :**

Le dimanche 26 novembre 2017, à partir de 14h30, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat espérant remporter le gros lot. Les heureux gagnants cette année sont :

Pour le 1<sup>er</sup> lot : bon d'achat de 450€ à Intermarché Courpière → Mme Aline BEAUREGARD de Sauviat

Pour le 2<sup>ème</sup> lot : une tablette tactile Samsung → Mme MOGUÉ de La Chapelle Agnon

Pour le 3<sup>ème</sup> lot : 2 repas gastronomiques chez Cyril ZEN → Mme MOGUÉ de La Chapelle Agnon

Pour le 4<sup>ème</sup> lot : 2 places de spectacle pour « Les Bodin's » au Zénith d'Auvergne → Mme Marie-Claude FAYON de Sauviat

Pour le 1<sup>er</sup> lot de la partie des enfants : un drone → Mlle FICHELIEN de Clermont-Ferrand



### **Assemblée générale :**

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 12 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2018 des animations a été établi. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité remercie tous ses adhérents ainsi que les bénévoles qui ont donné un peu de leur temps au cours des différentes manifestations 2017.

À ce sujet, toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont toujours les bienvenues !

Le programme des animations 2018 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 04 février 2018	Fête patronale le dimanche 22 juillet 2018
Fougat le 17 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 02 septembre 2018
Pièce de théâtre le 07 avril 2018	Loto le samedi 20 octobre 2018

**Gym'sauviatoise** : Bonnes résolutions pour l'année 2018 ! Rappel des séances :

→ Gym tonique : les mardis de 18h30 à 19h30 et les jeudis de 18h30 à 19h30

→ Gym douce « séniors » : tous les jeudis de 17h30 à 18h30.

Contacts : 07.70.00.29.16 / 06.82.41.15.84.

## AGENDA :

Le dimanche 04 février 2018 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1<sup>er</sup> lot : 2 jambons secs / 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lot : 2 jambons frais / 4<sup>ème</sup> lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5<sup>ème</sup> lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le samedi 17 février 2018 : à partir de 20h30 dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.  Attention ! Cette année le fougat se fait exceptionnellement au village du Poux.

Le samedi 07 avril 2018 : pièce de théâtre intitulée « Maman y a papa qui bouge encore », une comédie interprétée par la compagnie « Le Carré d'As » d'Augerolles à 20h30 dans la Salle d'Animation, organisée par le Comité d'Animation.

## LES CHANGEMENTS 2018 À NOTER :

### Recouvrement des impôts :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le recouvrement de vos impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) est assuré par le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de THIERS et non plus par la Trésorerie de COURPIÈRE.

Adresse : SIP de Thiers avenue du Bon Repos BP 121 63303 THIERS Téléphone : 04.73.51.77.11

Horaires : Lundi – Mardi - Vendredi 08h30-12h00 et 13h30-16h00 / Mercredi 08h30-12h00 / Jeudi 13h30-16h00

Pour toutes vos démarches auprès des SIP sans vous déplacer, le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) est à votre disposition 24h/24 et 7J/7

### Gestion du cadastre :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la gestion du cadastre (consultation et délivrance d'extraits de la matrice cadastrale, consultation et délivrance d'extraits de plans, dépôt de déclaration suite à achèvement de travaux, contentieux d'attribution de taxes foncières, etc.), est assurée par la cellule foncière mutualisée « Riom–Thiers » du service des impôts des particuliers (SIP) de RIOM et non plus du SIP de THIERS.

Adresse : SIP de Riom 49, rue de Toulon BP 10047 63206 RIOM CEDEX Téléphone : 04.73.64.49.40

Horaires : Lundi – Mardi - Jeudi 08h30-12h00 et 13h30-16h00 / Mercredi – Vendredi 08h30-12h00

Pour la consultation de plans cadastraux sans vous déplacer, le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) est à votre disposition 24h/24 et 7J/7.

Les informations cadastrales, à titre consultatif, restent bien entendu également disponibles dans votre Mairie.

### Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2018 :

Chaque foyer a reçu, en toute fin d'année 2017, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouvent le calendrier de collecte prévu pour l'année 2018 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les lundis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mercredi des semaines paires

Jours de rattrapage des jours fériés : Jour de l'an : mardi 02 janvier 2018 / Pâques : vendredi 30 mars 2018

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Adresse : 20, rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS / Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : [accueil.dechets@cctdm.fr](mailto:accueil.dechets@cctdm.fr)

Horaires : Mardi de 14h00 à 17h00 / Mercredi de 08h30 à 12h00 / Jeudi de 08h30 à 12h00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE :

### Programme d'Intérêt Général :



Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...)

Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 :

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 15h00 à 17h00 : Mercredi 7 février 2018 / Mercredi 7 mars 2018 / Mercredi 4 avril 2018 / Mercredi 2 mai 2018 / Mercredi 6 juin 2018

Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 16 janvier 2018 / Mardi 20 février 2018 / Mardi 20 mars 2018 / Mardi 17 avril 2018 / Mardi 15 mai 2018 / Mardi 19 juin 2018

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



## Nouveau !

Vous recherchez un produit, une ferme, une visite pédagogique, un magasin producteur, un marché ou encore une AMAP ? Découvrez sur : [www.producteurs.puy-de-dome.fr](http://www.producteurs.puy-de-dome.fr) + de 200 producteurs et + de 100 points de vente de produits fermiers et Biopuydomois !

## ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX DU PUY-DE-DÔME :



### Campagne de stérilisation des chats :



Du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 mars 2018, l'Association Protectrice des Animaux du Puy-de-Dôme (APA 63) organise pour la seconde fois, en collaboration avec les vétérinaires du département, une campagne d'aide à la stérilisation et l'identification des chats des habitants du Puy-de-Dôme. Pendant cette période, les vétérinaires partenaires de cette campagne diminueront leurs honoraires pour la stérilisation d'une chatte et la castration d'un chat. L'APA 63 accordera un bon d'aide d'un montant de 20€ pour la stérilisation d'une chatte et de 35€ pour la stérilisation et l'identification d'une chatte, de 10€ pour la castration d'un chat et de 25€ pour la castration et l'identification d'un chat.

### Les idées reçues sur la stérilisation :

Une femelle doit avoir des petits au moins une fois dans sa vie pour sa santé et son comportement : FAUX cette affirmation n'a aucun fondement scientifique. Au contraire, la gestation et la mise-bas peuvent présenter des risques.

Un animal castré devient obèse : FAUX si l'ablation des glandes sexuelles peut en effet prédisposer certains animaux à l'embonpoint, une alimentation adaptée et maîtriser permettent de les maintenir à leur poids de forme.

Les traitements contraceptifs médicaux (pilules) présentent un risque : VRAI il n'existe pas de contraceptif efficace et sûr chez la chatte. Une pilule prise par voie orale risque d'être régurgitée après un vomissement occasionnel.

### Les avantages de la stérilisation :

Pour le mâle : il reste énergique et devient même plus social et affectueux, il limite son territoire donc risque moins les accidents et il cesse les marquages urinaires. Pour la femelle : elle ne développe plus de chaleur, elle court moins de risques de développer des tumeurs mammaires et elle évite les infections. Pour les deux il y a moins de risques d'attraper des maladies contagieuses mortelles. Par ailleurs, stériliser les chats vaut mieux que de tuer des chatons. Un seul couple peut donner naissance à 12 chatons par an ! La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et contribue à son bien-être.

**Les bons d'aide sont à retirer au refuge à partir du 15 janvier 2018, du lundi au vendredi 10h - 12h / 14h - 18h sauf les mardis.**

**Renseignements: 04 73 91 35 36**

## ADRESSES UTILES

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras  
- Tous travaux d'électricité Contact : ☎06.30.75.39.26

✉ [julienmagg@yahoo.fr](mailto:julienmagg@yahoo.fr)

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi et Samedi de 07h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00. Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ [malaptias.christine@orange.fr](mailto:malaptias.christine@orange.fr)

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco)  
☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70

✉ [cecilia.photolife@gmail.com](mailto:cecilia.photolife@gmail.com)

- **Pension chien & chat 63** : village vacance pour vos compagnons à 4 pattes! Terrain de détente de 5000m<sup>2</sup>. Animaux identifiés, déparasités, vaccins à jour obligatoire. Contact : Céline GUYOT : 06.61.73.65.33. (uniquement sur rdv) ou sur : [www.pension-chien-chat.com](http://www.pension-chien-chat.com)

- **TAXI DENIS** Transports médicaux assis, conventionné toutes caisses. Stationnement SAUVIAT et COURPIERE  
☎ 04.73.53.00.17 / 06.85.92.71.23 19 route d'Ambert 63120 COURPIERE

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux)  
☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70).  
☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil  
☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75